

Procès verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DE CHEMIN FAISAN LE 24 FÉVRIER 2021

1 Assemblée 2021 virtuelle

Compte tenu de la situation sanitaire, cette assemblée générale 2021 se tient uniquement par internet. Les documents requis sont consultables sur le site de l'association à l'adresse www.cheminfaisan.org. Les 7 membres du Conseil d'Administration ont voté par mails : approbation à l'unanimité du bilan moral, du bilan financier et du bureau. Les adhérents peuvent s'exprimer par téléphone ou mails.

2 BILAN MORAL : cf le rapport d'activités (dossier papier et onglet ASSEMBLÉE GÉNÉRALE sur le site).

Le mot de la présidente :

Fin 2019 Chemin Faisan avait prévu un planning correct d'activités pour 2020. La crise sanitaire et ses mesures ont entraîné la chute de 50% des activités.

Le document précise par pôles les diminutions respectives.

L'association a pu heureusement bénéficier du chômage partiel et d'autres aides gouvernementales.

Nous conservons et remercions tous nos partenaires pour leurs collaborations présentes et futures !

La nouvelle organisation de l'équipe de salariées et des membres du CA a réussi à compenser l'absence du poste de direction depuis février 2020, en termes de finances et d'efficience.

Pour l'année 2021, nous avançons au pas des mesures sanitaires, en espérant une nette amélioration...

Nous réitérons notre appel à bénévoles, notamment pour participer à la mise en place de nos jardinières et d'un compost partagés au jardin du Petit Mas.

Par ailleurs je démissionnerai du poste de présidente à la prochaine Assemblée Générale de 2022. Je suis adhérente depuis 21 ans (2001), dont membre du CA depuis 14 ans (2008), et présidente depuis 8 ans (2013).

Chemin Faisan a besoin de nouvelles forces vives !

Angela Gaudin

2 BILAN FINANCIER (cf document de rapport d'activités) :

Le résultat pour 2020 est de - 16 981 € : ce déficit s'explique avec une baisse considérable de l'activité liée au COVID, ainsi qu'une prime de rupture conventionnelle de 12 000 € liée au départ d'une salariée.

Le chiffre d'affaires a été divisé par deux par rapport à 2019, les charges de personnels ont pu être réduites grâce au chômage partiel et à l'exonération de charges sociales. Les subventions ont diminué de 33 % suite à la diminution de l'activité et l'arrêt des mercredis.

La trésorerie a été ponctionnée de 34 333 € afin de pallier toutes les charges de l'association.

Isabelle Dauphin, trésorière